



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 13 MAI 2025.

PV N. 38

PRESENTS : M. Marc GIRAUD (Président)

M. Marc LATOUR - M. Stéphane PEDENON -

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

RAPPEL BONNES PRATIQUES

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail son adversaire et contacter la commission d'arbitrage au 06.24.69.13.84.

Dans le cadre d'un dysfonctionnement de la FMI, il est rappelé que le rapport d'incident FMI est à renvoyer par courriel au district le **lundi matin**.

Vous pouvez trouver ce rapport sur le site du district de la Haute Vienne dans la rubrique « Documents à télécharger » puis « Compétitions ».



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DEPARTEMENTAL 1

Les rencontres non jouées à ce jour et dont la date n'a pu être fixée seront mentionnées ultérieurement dans un autre procès-verbal.

Match N.28738499, journée 22, LIMOGES FOOT (2) – SA LE PALAIS SUR VIENNE (1)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade de St LAZARE se jouera le même jour à 13h00 sur le même stade, en raison du match de R2 le même jour à 15h00.

Match N.28738503, journée 22, ANF 87 (1) – ES BEAUBREUIL (1)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade LE MONDELET à St SULPICE LES FEUILLES se jouera le 18/05/2025 à la même heure sur le stade Municipal d'ARNAC LA POSTE.

Match N. 28738500, journée 22, AS AIXE SUR VIENNE (2) – FC PAYS AREDIEN (1)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade Jean JARRAUD 1 à AIXE SUR VIENNE, la Commission des Compétitions Séniors, ne peut répondre favorablement à la demande du club d'Aixe sur Vienne d'avancer la rencontre au samedi, compte tenu de l'importance du classement pour le FC PAYS AREDIEN.

Le FC PAYS AREDIEN jouera désormais ses matchs à domicile les samedis soir à 19h00 au Stade MARCEL DE LABORDERIE.

DEPARTEMENTAL 2

Les rencontres non jouées à ce jour et dont la date n'a pu être fixée seront mentionnées ultérieurement dans un autre procès-verbal.

DEPARTEMENTAL 3

Match N. 28748751, journée 22, poule B, F.C.C.L (1) – AS ST JUNIEN (2)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade DES GRILLAS à COGNAC LA FORET, la Commission des Compétitions Séniors, ne peut répondre favorablement à la demande des 2 clubs d'avancer la rencontre au samedi, compte tenu de l'importance du classement pour le F.C.C.L.

Match N. 28749086, journée 21, poule C, US LA ROCHE L'ABEILLE (1) - US AUREIL EYJEAUX (1)

Suite au mail du club de AUREIL EYJEAUX déclarant forfait pour ce match, la Commission Compétitions Séniors enregistre le résultat suivant :

US LA ROCHE L'ABEILLE (1) 3 POINTS 3 BUTS – US AUREIL EYJEAUX (1) -1 POINT 0 BUT

Le club de **AUREIL EYJEAUX (1)** sera débité de la somme de **150 €** pour son 3^{ème} forfait (forfait général) dans les 3 dernières journées.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Match N. 28821492, journée 12, poule D, CA RILHAC RANCON (3) – US COUZEIX CHAPTELAT (3)

Le club de RILHAC RANCON sera débité de la somme de 20 euros pour non utilisation de la FMI.

Match N. 28883541, journée 22, poule D, LIMOGES ASPTT (1) – US COUZEIX CHAPTELAT (3)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade de BUXEROLLES se jouera le 17/05/2025 à 19h00 sur le même stade afin de permettre la rencontre de D3 poule B US LIMOGES BASTIDE (1) – US LES FEUILLARDIERS (1) de se dérouler à huit-clos.

A compter du 18/01/2025, le club de LIMOGES ASPTT jouera ses rencontres à domicile le samedi à 19h00 sur le terrain de BUXEROLLES.

DEPARTEMENTAL 4

Les rencontres non jouées à ce jour et dont la date n'a pu être fixée seront mentionnées ultérieurement dans un autre procès-verbal.

Match N. 28749576, journée 22, poule C, CA RILHAC RANCON (4) – CS FEYTIAT (4)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade de CASSEPIERRE se jouera le 18/05/2025 à 13h00 au stade René LEGRAND à RILHAC.

Match N. 28749577, journée 22, poule C, AS AIXE SUR VIENNE (4) – USA CONDAT SUR VIENNE (2)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 13h00 au stade Jean JARRAUD se jouera le 16/05/2025 à 19h30 sur le même stade.

Match N. 28749506, journée 10, poule C, USA CONDAT SUR VIENNE (2) – US VEYRAC (2)

Le club de CONDAT SUR VIENNE sera débité de la somme de 20 euros pour non utilisation de la FMI.

A compter du 26/01/2025, le club de ENT EYMOUTIERS/ST JULIEN LE PETIT jouera ses rencontres à domicile le dimanche à 15h00 au stade municipal de St JULIEN LE PETIT.

A compter du 19/01/2025, le club de LA CROISILLE LINARDS jouera ses rencontres à domicile le dimanche à 15h00 au stade Jean CHASSAGNE à la CROISILLE SUR BRIANCE.

DEPARTEMENTAL 5

Match N. 28882687, journée 22, poule A, ANF 87 (3) – RSC SAINT MARTIN TERRESSUS (2)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade Jean-Marie LAFONT à BESSINES se jouera le même jour à la même heure au stade Jean PERIN à ST HILAIRE LA TREILLE.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Match N. 28750760, journée 22, poule B, AS PANAZOL (4) – FOOT SUD 87 (3)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 13h00 au stade Fernand VALIERE à PANAZOL se jouera le même jour à 12h30 sur le même stade.

Match N. 28750757, journée 22, poule B, FC OCCITANE (3) – FC ST MAURICE LES BROUSSES (1)

Prévu initialement le 18/05/2025 à 15h00 au stade du Pré COUDERC à MEUZAC se jouera le même jour à la même heure stade du Docteur LOUSTAUD à MAGNAC BOURG.

A compter du 19/01/2025, le club de LA CROISILLE LINARDS jouera ses rencontres à domicile le dimanche à 15h00 au stade Jean CHASSAGNE à la CROISILLE SUR BRIANCE.

COUPE HAUTE-VIENNE RENE CROGUENNEC

Match N. 53346815, ¼ finale, ANF 87 (1) – LIMOGES LANDOUGE (1)

Prévu initialement le 25/05/2025 à 15h00 au stade municipal à ARNAC LA POSTE se jouera le 24/05/2025 à 19H00 au stade LE MONDELET à ST SULPICE LES FEUILLES.

Match N. 58346813, ¼ finale, AS AIXE SUR VIENNE (1) – CS FEYTIAT (1)

Prévu initialement le 24/05/2025 à 19h00 au stade Jean JARRAUD à AIXE SUR VIENNE se jouera le même jour à 20H00 sur le même stade.

Match N. 58346814, ¼ finale, JA ISLE (1) – LIMOGES FOOT (1)

Prévu initialement le 24/05/2025 à 19h00 au stade du GONDEAU à ISLE se jouera le même jour à 20H00 sur le même stade.

Match N. 58346816, ¼ finale, LIMOGES ALOUETTE (1) – AS PANAZOL (2)

Prévu initialement le 24/05/2025 à 20h00 au stade de L'AUZETTE à LIMOGES se jouera le 25/05/2025 à 15H00 sur le même stade.

Les ½ finales se dérouleront les Jeudi 29/05/2025 et Vendredi 30/05/2025 à 19H00.

CHALLENGE DES RESERVES

Match N. 53298346, Finale, USECC (3) – AS AIX SUR VIENNE (2)

Prévu initialement le 25/05/2025 à 15h00 au stade René LAFARGE à COUZEIX se jouera sur le stade Adrien LACORE.



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

CALENDRIER COMPETITIONS SENIORS

Le calendrier des Compétitions Séniors a été mis à jour le 18/02/2025, il est disponible sur le site du District.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Marc GIRAUD

Stéphane PEDENON

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président